

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

Conception ESCP BS/SKEMA BS

Session 2024

1 – Le sujet

« L'ouverture au commerce international appartient-elle au passé ? »

2 – Barème, attentes du jury

3452 copies ont été corrigées (moyenne : 10,44, écart-type : 3,57)

Le jury attendait à la fois une approche quantitative des grandes tendances du commerce international (notamment sur l'évolution des taux d'ouverture des différents pays), une dimension historique, avec une mise en perspective de la période récente (épisodes passés de retour au protectionnisme, notamment après la crise de 1929), une analyse/réflexion sur les déterminants et les conséquences de l'ouverture, des développements sur les politiques économiques qui peuvent être mises en œuvre pour réduire/préparer/accompagner l'ouverture au commerce international.

3 – Remarques de correction

Le jury constate que les étudiants n'ont pas véritablement analysé le double sens de l'expression « appartient au passé », qui renvoie à la fois à un constat de repli des économies mais aussi une remise en cause plus fondamentale des gains supposés de l'ouverture au commerce international.

En matière d'indicateurs, le jury regrette que de nombreux candidats ne mentionnent pas dans leur copie la notion de « taux d'ouverture » et n'en donnent pas une estimation chiffrée, au niveau mondial et des principales économies sur longue période. En particulier, le fait que les taux d'ouverture stagnent, voire diminuent, depuis les années 2010 est peu mentionné, ainsi que les raisons de ce recul (notamment le retour massif des Etats-Unis au protectionnisme vis-à-vis de la Chine, le blocage des négociations multilatérales à l'OMC, etc.).

Le jury a valorisé les copies qui ont mis en perspective le repli relatif actuel du commerce international, en prenant des repères historiques comme la crise de 1929 ou le retour au protectionnisme de l'Europe à la fin du 19^{ème} siècle. De même, le jury a valorisé les copies qui ont mis en relief les épisodes d'ouverture croissante des économies au commerce international, notamment après 1947 sous l'égide du GATT (devenu OMC).

Les candidats étaient invités à s'interroger sur les déterminants de l'ouverture/fermeture des économies au commerce international. Trop souvent, les copies ont consisté à lister les différentes théories du commerce international, sans jamais en tirer les principaux enseignements. En particulier, le jury regrette que de nombreux candidats n'aient pas mis l'accent sur l'impact sur le marché du travail de l'ouverture (inégalités de salaires notamment, chômage), comme le suggère par exemple la théorie HOS. Les travaux récents d'économistes (par exemple D. Autor) sur le « choc chinois » pouvaient être à cet égard mobilisés. De même, les enjeux de « souveraineté économique » et de réduction de la dépendance sur des produits stratégiques ont été peu évoqués alors même qu'ils occupent une place centrale dans les débats publics.

Certains candidats ont bien mis en évidence le fait que l'ouverture au commerce prenait aujourd'hui une forme de plus en plus régionale et prenait aussi appui sur des accords bilatéraux (à l'image de l'accord en cours de négociation entre l'UE et le Mercosur). Ils ont également souligné le fait que l'ouverture au commerce international des économies développées était assez résiliente, compte tenu de l'intégration dans des chaînes de valeur globales ou régionales.

La dimension normative du sujet a été assez peu traitée, notamment sur les politiques économiques qui pourraient être menées en amont de l'ouverture pour la préparer ou l'accompagner. A cet égard, peu de candidats connaissaient l'existence de fonds d'ajustement à la mondialisation. De même, une analyse étayée des gains et des coûts d'un retour au protectionnisme a été peu présente dans les copies.

4 – Conseils aux futurs candidats

Le jury fait 5 recommandations principales :

- 1/ il est nécessaire de prendre le temps d'analyser les termes et la formulation du sujet avant de se lancer dans la rédaction d'un plan, pour saisir toutes les dimensions du sujet posé ;
- 2/ la question de la définition et mesure d'un phénomène (ici « l'ouverture au commerce international ») est essentielle : des indicateurs et des ordres de grandeur sont attendus dans une copie ;
- 3/ les candidats doivent construire un raisonnement à partir du sujet et ne pas céder à la tentation de lister des auteurs ou des théories en lien avec le sujet. L'enjeu est d'utiliser chaque théorie ou auteur pour les besoins d'une démonstration.

- 4/ les références historiques sont une composante importante d'une bonne copie : il est attendu des candidats qu'ils mettent en perspective leur analyse théorique, à la lumière des enseignements du passé.
- 5/ les candidats peuvent traiter le sujet dans sa dimension analytique (comprendre les causes et conséquences d'un phénomène) mais aussi dans sa dimension normative, en évoquant les principaux leviers de politique économique en lien avec le phénomène étudié.